



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé sexuelle et périnatalité

De nouvelles portes d'entrée vers les soins et la prévention

Afin d'améliorer l'accès aux prestations de santé sexuelle et de périnatalité, le Département de la santé et de l'action sociale complète le dispositif sociosanitaire cantonal grâce à la création d'une consultation psychosociale post-partum, ainsi que par la pérennisation d'une prestation de prévention et de promotion de la santé pour les femmes qui ont des relations sexuelles avec des femmes (L-Check).

L'accessibilité des prestations en santé sexuelle et de périnatalité est un enjeu de santé publique, en particulier pour les femmes qui sont susceptibles de renoncer à des soins par manque de moyens, d'information ou de prestations adaptées à leurs besoins. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a donc complété le catalogue des prestations sociosanitaires par de nouveaux projets ciblant spécifiquement la santé des femmes.

Soutenir les parents après la naissance du bébé

La période postnatale est riche en remaniements, vécus physiques et émotionnels. Les difficultés inhérentes à cette étape restent taboues et méconnues, notamment pour ce qui concerne la santé mentale. Certains parents requièrent du soutien pour identifier leurs besoins en information et être orientés si nécessaire vers d'autres professionnels. Les résultats de recherches scientifiques mettent en effet en évidence que la possibilité de bénéficier d'un entretien afin de reparler d'un accouchement problématique ou mal vécu diminuerait de 75% le risque de dépression post-partum et se révèle également bénéfique pour les pères.

C'est pourquoi, à partir du mois de septembre, un projet pilote financé par le DSAS permettra aux parents vus pendant la grossesse de bénéficier d'un entretien au cours des six premières semaines de vie de l'enfant pour renforcer la prévention pendant la période du post-partum. Il renforcera également la collaboration avec le réseau professionnel de proximité comme les sages-femmes indépendantes, les infirmières petite enfance et les pédiatres et, par conséquent, le soutien aux familles. Cette

prestation sera intégrée à l'offre « conseil en périnatalité » de PROFA qui propose déjà, lors de la grossesse, des entretiens avec des sages - femmes conseillères et des assistantes sociales en périnatalité. Le projet débutera dans les régions de Morges et de Lausanne et s'adressera à tous les parents.

Pérennisation de la consultation L-Check

La promotion de la santé et la prévention doivent être améliorées pour les femmes qui ont des relations sexuelles avec des femmes (FSF) et toute personne qui se sent concernée. Ces femmes pâtissent encore de diverses formes d'isolement et d'invisibilité dans la société ainsi que dans le système de santé. Présentant des problématiques de santé spécifiques, elles se sentent souvent trop peu concernées par le contrôle gynécologique et les dépistages des infections sexuellement transmissibles. Elles sont par ailleurs sous-représentées parmi les femmes vaccinées pour les papillomavirus (HPV). Afin d'améliorer leur accès aux soins et à la prévention, PROFA avait ouvert, en juillet 2021 le L-Check - centre de consultation, de prévention et de promotion de la santé pour les FSF, projet pilote innovant et pionnier en Suisse romande. Au vu du succès rencontré, le DSAS a décidé de pérenniser la contribution du Canton au financement de cette consultation.

Globalement, au travers de sa politique de santé sexuelle et périnatalité, le DSAS soutient des organisations et services du CHUV. Ce dispositif présente plusieurs portes d'entrée vers les soins et la prévention, en faveur de divers groupes de la population.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 20 avril 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat